



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 27 janvier 2017

N°23/01/2017 : CATALOGUE DES TARIFS 2017 - RECTIFICATION PAGES 4 A 6

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 27 janvier à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 20 janvier 2017.

Etaient présents : 38

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Pouvoirs : 7

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Alain CRIVELLA, Bernard PECOU à Christian PEREZ, Monique VALAT à Annie GUILLOT, Danielle AMOUROUX à Pierre Antoine LEVI, Arnaud GUITARD à Valérie RABAULT, Carole DUNET-SCHUMANN à Gaël TABARLY, Pauline BLANC à José GONZALEZ

**Monsieur Pierre Antoine LEVI donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération n°277 du 22 décembre 2016, le conseil municipal s'est prononcé sur le catalogue des tarifs 2017,

Le projet de délibération était accompagné d'un document de 57 pages récapitulant les tarifs appliqués dans les différents domaines d'intervention de la collectivité.

Une erreur de duplication est intervenue dans les pages 4 à 6 concernant le secteur de domaine public,

Aussi, il vous est proposé de rectifier le catalogue des tarifs voté le 22 décembre 2016, et de remplacer les pages 4 à 6 par celles que vous trouverez annexées à la présente,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- remplacer les pages 4 à 6 du catalogue des tarifs 2017 voté en séance du 22 décembre 2016, par celles annexées à la présente.

ADOPTÉE PAR 39 VOIX POUR ET 0 VOIX CONTRE, ABSTENTION : 6.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **01 FEV. 2017**

De sa publication/affichage le : **01 FEV. 2017**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 30 janvier 2017

Maire

Brigitte BAREGES



SECTEUR DOMAINE PUBLIC

NATURE DE LA RECETTE	2016 En EUROS	2017 En EUROS	DECISION DELIBERATIO N
ALLEES MORTARIEU//ALLEES DE L'EMPEREUR			
COMMERCANTS NON SEDENTAIRES	DATE APPLICATION 06.02.2017		
Abonnés (ml/mois)	3,60	3,60	
Non-abonnés (ml/marchés)	1,50	1,50	
FOIRES (ml)	annulé		
MARCHE ALLEES CONSUL DUPUY			
INSTALLATIONS MARAICHERES			
Abonnés (m ² /an)	23,90	24,00	
Non-abonnés Le ml/marché	1,25	1,30	
PLACE LALAUQUE			
INSTALLATIONS MARAICHERES			
Abonnés le m ²	17,6	18,00	
Non-abonnés (case/marchés)	2,0	2,00	
MARCHANDS FORAINS			
Abonnés (ml/mois)	2,14	2,14	
Non-abonnés (ml/jour)	0,93	0,93	
PLACE NATIONALE			
le carreau			
Revendeurs alimentaires m ² /jour	0,22	0,25	
marché-couvert loges bouchers			
Loges m ² /mois	6,00	6,10	
brocante			
Sur le carreau	20,00	20,00	
Sous les couverts	30,00	30,00	
TELECOMMANDE			
Caution	30,00	50,00	

SECTEUR DOMAINE PUBLIC

NATURE DE LA RECETTE	2016 En EUROS	2017 En EUROS	DECISION DELIBERATIO N
FOIRE AUX BESTIAUX			
Tarif forfaitaire par animal	1,75	1,80	DATE APPLICATION 06.02.2017
FETES FORAINES			
TIRS , GRUES, CONFISERIE, JEUX DIVERS			
AUTRES ATTRACTIONS FORAINES			
Manège fixe >100	435,0	440,00	
Manège fixe <100	249,0	250,00	
MANEGES ENFANTS			
. Surface < 80 m ²	127,0	128,00	
Manège enfant > 80 m ² Tarif Forfaitaire	168,0	170,00	
<i>L'ensemble de ces tarifs restera applicable en cas de transfert éventuel des activités commerciales vers un autre site, déplacement dicté par la nécessité.</i>			
INSTALLATIONS DIVERSES SUR VOIE PUBLIQUE			
MANIFESTATIONS COMMERCIALES			
BRADERIES , SALON			
Manifestations organisées par des associations :			
l'emplacement lors de manifestation (marché gourmand, brocante)	10	10,00	
Vente par les particuliers (vide-greniers) l'emplacement	10	10,00	
Vide-grenier >70 participant forfait	510	515,00	
Marché à thème (l'emplacement)	41	42,00	
Foire aux plants (m ²)	1	1,00	
COMMERCES AMBULANTS			
Emplacement fixes hors marchés ou manifestations (pizzas...) m ² /sem	0,8	1,00	
Ambulants manifestations (Sapiac, Eurythmie...) par manifestation	54,0	54,50	
Vente exceptionnelle autorisée au droit de l'établissement (Noël - Toussaint - Fête des Mères) m ² /jour	0,9	1,00	
Braderie commerciale forfait (emplacement changement mode de calcul)	10	10,00	
BORNE RECHARGEVEHICULE ELECTRIQUE			
Caution et abonnement pour accès borne de recharge véhicules électriques :			
- Caution carte	5,00	5,00	
- Abonnement 1 semaine	5,00	5,00	
- Abonnement 1 mois	10,00	10,00	
- Abonnement 6 mois	50,00	50,00	

SECTEUR DOMAINE PUBLIC

NATURE DE LA RECETTE	2016 En EUROS	2017 En EUROS	DECISION DELIBERATIO N
CLOTURES, PALISSADES ET TOUTES INSTALLATIONS DESTINEES A PROTEGER LE PUBLIC A L'OCCASION DE TRAVAUX (TARIF A LA SEMAINE)			
- de 20 m ²	23,9	24,0	
De 20 à 40 m ²	47,5	48,0	
De 40 m ² à 60 m ²	53,5	54,0	
+ de 60 m ²	68	69,0	06.02.2017
COMMERCANTS SEDENTAIRES			
Chevalet Publicitaire	40,5	41,0	
Etagage fixe devant magasin m ² /an	21,7	22,0	
Terrasses closes et vérandas situés dans le périmètre sauvegardé m ² /an	15,2	15,5	
Terrasses closes et vérandas situés hors du périmètre sauvegardé m ² /an	12,2	12,5	
Terrasses de café situés dans le périmètre sauvegardé m ² /an	14,4	14,5	
Terrasses de café situés hors du périmètre sauvegardé m ² /an	8,9	9,0	
Exposition/vente de véhicules unité/an	61	62,0	
distributeur automatique (boisson, video...) unité/an	39,5	40,0	
Skooter de livraison sur trottoir ou stationnement l'unité	36,5	37,0	
Extension exceptionnelle de terrasses sur du stationnement limité ou payant (le m ² /période)	16,6	17,0	
CHAPITEAU			
Grand Chapiteau la journée	545,0	550,00	
MARCHE AUX CHRYSANTHEMES			
Emplacement Halle ou cimetières	63,0	64,00	
INSTALLATIONS DE GENIE CIVIL POUR RESEAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE			
Location de Fourreaux (m / cm 2)	1,22	1,23	
HIPPODROME			
Location des boxes box/mois	41	42,00	
Droit de piste 5 chevaux/mois	36	37,00	

SECTEUR DOMAINE PUBLIC

NATURE DE LA RECETTE	2016 En EUROS	2017 En EUROS	DECISION DELIBERATIO N
TAXIS	81,0	82,00	DATE APPLICATION 06.02.2017
Unité/an			
TARIFS AFFICHAGE SAUVAGE			
AFFICHAGE SAUVAGE ENLEVEMENT (par panneaux)	11,35	11,50	DATE APPLICATION 06.02.2017